



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Re  
Mc  
b



\*04029585\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Liège, aux fins  
de publication au M.B. ou B.N.  
le 16. FEB. 2004  
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **AGRICOMY**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4190 My (Ferrières), rue du Vieux Tilleul, 13

N° d'entreprise : 0449604995

Objet de l'acte : **Modification des statuts**

D'un procès-verbal dressé le 26 janvier 2004 par Maître Anne LETOCART-ANDRE, Notaire à Barvaux (Durbuy), enregistré à Durbuy, le 27 janvier 2004 volume 393 folio 96 case 6 trois rôles sans renvoi reçu : 25 euros, (signé) l'inspecteur principal A. PAUL, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée AGRICOMY a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1°) Augmentation du capital de la société à concurrence de 7,99 EUR, pour le porter de 18.592,01 EUR à 18 600 EUR sans création d'actions nouvelles et par incorporation au capital d'une somme de 7,99 EUR, à prélever sur le bénéfice reporté de la société tel qu'il figure dans les comptes annuels arrêtés 31 décembre 2002, approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2003.

2°) Suppression de la valeur nominale des parts sociales.

3°) Expression dans les statuts du capital en EUROS.

4°) Modification des articles CINQ et SIX des statuts.

5°) Modification des articles SEPT, HUIT, ONZE, VINGT-ET-UN, VINGT-SIX, VINGT-SEPT, VINGT-HUIT, TRENTE-DEUX des statuts pour les adapter au Code des Sociétés et la pratique actuelle du droit des sociétés et abrogation de l'article TRENTE-TROIS des statuts

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- Notaire Anne ANDRE-LETOCART, à Barvaux (Durbuy)

Sont déposés en même temps :

- l'expédition du procès-verbal,
- la coordination des statuts.